

PARIS LE 31/1/61

*Prière me remettre
à l'Académie*

*Discours de M. Pierre Imbert
en réponse à M. Doyard*

~~Monsieur,~~

Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Confrères,

Il est des joies, que l'on éprouve et qui se rapportent plus directement à la carrière que l'on a choisie et aux travaux que l'on a accomplis au cours de cette carrière. Aussi, laissez-moi tout de suite vous dire, que la plus grande que j'ai connue dans ma vie " d'homme " est bien celle d'avoir été élu dans votre Compagnie. Je vous en suis profondément reconnaissant, et peut-être me permettrez-vous de nommer ceux qui furent ce que j'appellerai mes " grands électeurs " : mes amis LE ROY , DOYARD, GOUGES, BARILLOT et ~~GAWJAL~~ **GAWJAL**.

Un autre fait accentue cette joie: c'est d'être reçu par Maurice Doyard, et ce pour deux raisons: nous faisons tous deux partie, à sa création en 1935 de l'Institut National des Appellations d'Origine, alors appelé " Comité National " et dont quatre membres de la première équipe siègent encore parmi nous. Et puis, sans vouloir comparer ma modeste Appellation à l'illustre "Champagne " que représente Doyard, toutes deux ont des bases " calcaires " très solides atteignant le même pourcentage et exigeant un porte-greffe identique.

Parler longuement de Maurice DOYARD, serait plagier ce que dans une forme parfaite avait dit Henri Gouges lors de sa réception à l'Académie. Vous savez tous que glorieux combattant de la guerre 1914-1918, il en revint grand mutilé, titulaire de la Légion d'honneur, et de la croix de guerre avec deux palmes. Sitôt démobilisé, il se dévoue à la cause du "Champagne", suivant d'abord Perrin, le remplaçant ensuite, et c'est lui, qui avec Poitevin et sous l'égide de notre grand et regretté confrère Edouard Barthe contribua à régler l'éternel différend " Marne-AUBE ". Les années ont passé et aujourd'hui Doyard est encore à la pointe du combat Champenois. Je veux m'attarder, en effet, sur le rôle discret, mais effectif, qu'il continue de mener en faveur de la même cause. Doyard s'est aperçu depuis longtemps et à la suite du grand voyageur et du grand pèlerin du vin, que fut notre puissant secrétaire général Raymond Baudoïn à qui vous succédâtes, mon cher Barillot, que les

A. Imbert

.....

oyens de transport en se développant de façon intense avaient rapproché le client du producteur. De ce fait, de nombreux producteurs devinrent manipulateurs. Ces producteurs manipulateurs, groupés par le syndicat dont s'occupe Maurice Doyard, contrôlent actuellement 2500 hectares soit de l'Appellation " Champagne ". Mon cher Doyard nous sommes de tout coeur avec toi dans cette vaste entreprise car, la qualité préservée, quoi de mieux que de lire sur une étiquette, le nom du récoltant suivi de lieu de production si avocat: Verzenay, Vertus, Cremant etc... ce qui individualise le vin en le faisant sortir de l'anonymat.

J'ai été, Mesdames, Messieurs, très sensible aux éloges de notre confrère, et je ne les mérite sûrement pas: j'ai voulu simplement aider mon village, en poussant à la qualité de son vin, afin qu'il ne faisse point à sa réputation très ancienne. Je ne veux et ne puis, faute de temps, remonter à l'antiquité, mais il est mentionné dans les Archives municipales qu'en 1194 environ 50 de nos hectares étaient complantés en vignes à Cassis.

Dans une statistique sur l'Agriculture en France, datant de 1600, il est dit notamment pour ce qui concerne notre région.

" En général sous le règne de ce prince (Henri IV) et sous l'impulsion de son grand Ministre, l'Agriculture dans la Provence commença à prendre une certaine régularité. L'on vit s'établir, la même division qui existait du temps des Romains, c'est-à-dire la grande et la petite culture, l'une dans l'intérieur, l'autre sur le littoral. Certains pays s'adonnèrent à des cultures spéciales: le caprier fut soigné à Cuges, la passe et le muscat à Roquevaire, les figues à Ollioules, l'huile à Aix-en-Provence. A Arles, on s'attacha à améliorer les bestiaux et Cassis continua la culture de la vigne, dont ses vins blanc et rouge étaient déjà connus et exportés.

EN 1629 (Archives Communales) la renommée du Vin de Cassis était déjà bien établie puisque:

" Afin d'amadouer le duc de Guise qui exigeait la levée de 20 Mariniers Cassidiens pour armer une de ses galères, le Conseil de la Communauté fait accompagner la réclamation qu'il lui adresse de 8 flacons de Vin de Cassis d'une contenance de deux pots l'un (120 litres au total) et le duc s'en fit armer sa galère à la Ciotat.

Il serait fastidieux, Mesdames et Messieurs, de vous infliger la lecture de toutes les lettres de noblesse du vin de Cassis, aussi bien, je m'arrêterai à quelques citations.

En 1672, le Gouverneur de Bourgogne demande au Comte de Grignan de lui expédier deux demi-feuilletes de vin rouge de Cassis pour le service de sa Majesté et pourtant, Saint-Simon nous dit que le Grand Roi ne buvait que du Bourgogne.

.....

voisin de
Cassidy

Cassidy -
Champagne,

Quoi de plus naturellement dit que cet envoi en 1756 de 5 " Flascous de Vin blanc de Cassis à Messieurs les Procureurs du Pays de Provence à Aix, "pour nous les rendre favorables", et deux ans plus tard, le pot remplace le flascous " *payé* à Madame de Lamarillière 10 livres pour le paiement de 2 pots de vin que la communauté à eu besoin pour faire présent aux Messieurs qui pourront lui être favorables au nouvel afflouagement et pour la répartition des impositions.

Dans les archives de la Maison Barro, on retrouve une lettre de Madame Mère (Lettitia Remolino) ^{elle} qui écrivait à Madame Jean Barro où elle vantait, dans les termes les plus flatteurs l'exquis Vin de Cassis.

Sauzel, en 1857, dit du vin blanc de Cassis qu'il est aussi clair et aussi sec qu'on peut le désirer, et que le vin rouge à deux ans possède le bouquet, la force et la couleur du Bourgogne, opinion que notre bon ami Gouges a sans doute ratifiée depuis longtemps, du moins pour les bonnes années. Toujours en 1857, Victor Rendu dans son ampélographie, consacre deux pages au Vignoble et au vin de Cassis.

Vint le phylloxera, la reconstitution du vignoble, et la consécration suprême en 1936, puisque le vin de Cassis obtint l'Appellation Contrôlée le 15 Mai lors de la 1ère séance du Comité National des Appellations d'Origine en même temps que "Sauternes" et Châteauneuf-du-pape si magistralement représentés dans cette compagnie par leurs valeureux Chefs de FILE? pionniers de la cause des Appellations d'Origins.

Depuis lors, l'appellation Cassis poursuit ses efforts vers la qualité, s'inspirant de l'exemple que mon Grand Maître le Baron LE ROY a si magnifiquement développé dans la région, *donnant l'exemple à tous nos grands vignobles qui lui doivent ainsi une large part de leur prospérité!*

Messieurs, c'est sans doute beaucoup le vin de Cassis que vous avez voulu honorer à travers ma modeste personne.

Néanmoins, comme j'ai consacré les meilleures heures de ma vie à la défense et à la mise en valeur de ce vin, l'honneur qui lui est fait rejeillit un peu sur moi.

Permettez-moi, mes Chers Confrères, de vous en exprimer mes très vifs remerciements et de vous dire, au moment où la cause de ce vin subit de si rudes attaques, que je m'efforcerais de justifier votre choix en continuant à me dévouer pour cette cause intimement liée à notre civilisation et au prestige de notre pays.